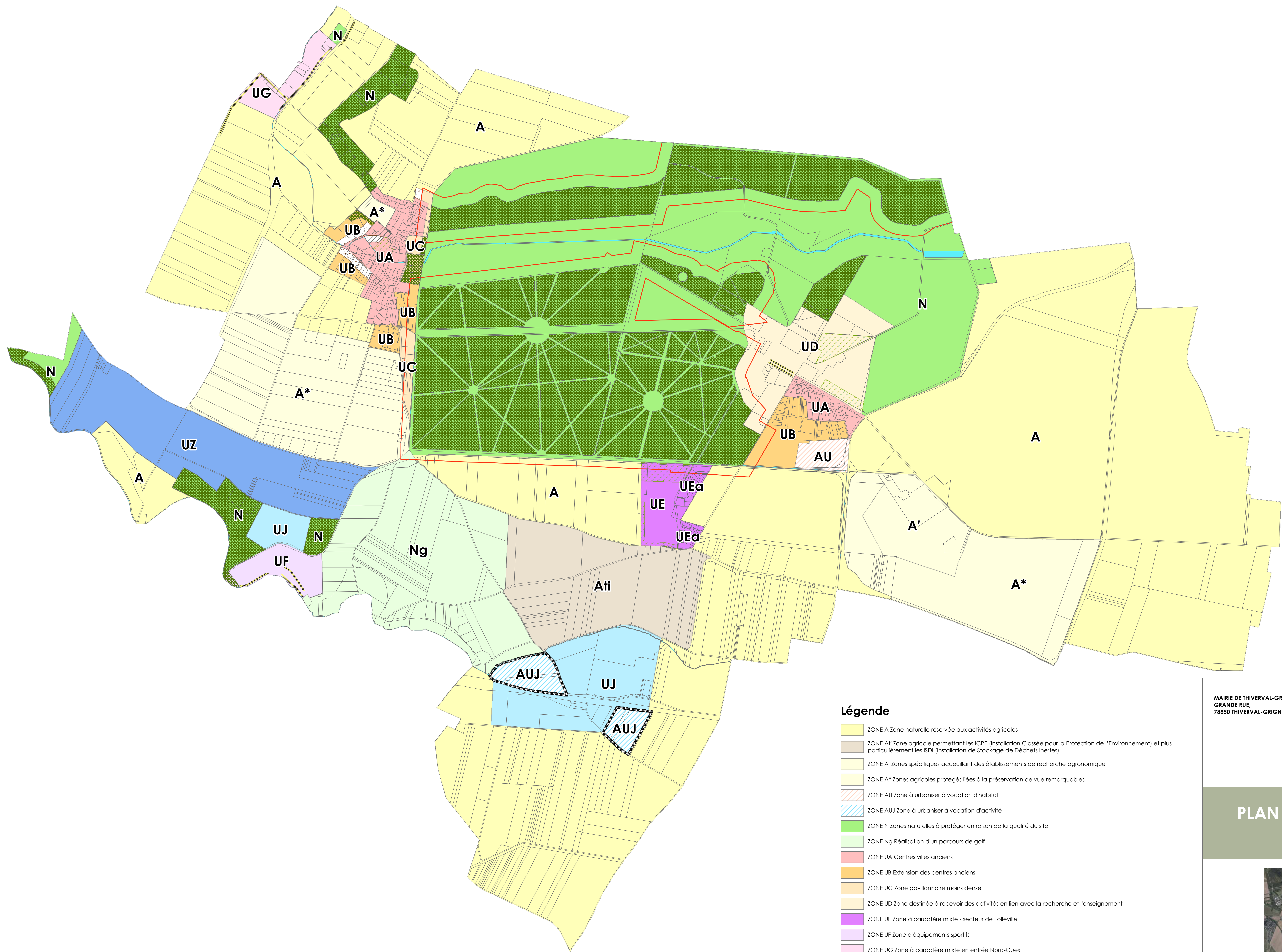




Légende

- ZONE A Zone naturelle réservée aux activités agricoles
- ZONE Ati Zone agricole permettant les ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) et plus particulièrement les ISDI (Installation de Stockage de Déchets Inertes)
- ZONE A' Zones spécifiques accueillant des établissements de recherche agronomique
- ZONE A'' Zones agricoles protégées liées à la préservation de vue remarquables
- ZONE AU Zone à urbaniser à vocation d'habitat
- ZONE AUJ Zone à urbaniser à vocation d'activité
- ZONE N Zones naturelles à protéger en raison de la qualité du site
- ZONE Ng Réalisation d'un parcours de golf
- ZONE UA Centres villes anciens
- ZONE UB Extension des centres anciens
- ZONE UC Zone pavillonnaire moins dense
- ZONE UD Zone destinée à recevoir des activités en lien avec la recherche et l'enseignement
- ZONE UE Zone à caractère mixte - secteur de Folleville
- ZONE UF Zone d'équipements sportifs
- ZONE UG Zone à caractère mixte en entrée Nord-Ouest
- ZONE UJ Zone industrielle
- ZONE UZ Zone de l'aérodrome
- Espace boisé classé à protéger ou à créer
- Périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Polygone d'implantation
- Zone non aedificandi (Éléments de paysage à créer ou à préserver au titre de l'article L.123-1-5 7° du CU)
- Bande de protection de 50 m comptée à partir de la lisière du massif boisé de plus de 100 ha
- Plantation à protéger ou à créer au titre de l'article L.123-1-5 7° du CU

MAIRIE DE THIVERVAL-GRIGNON
GRANDE RUE,
78850 THIVERVAL-GRIGNON

COMMUNE DE THIVERVAL-GRIGNON
PLAN LOCAL D'URBANISME
PLAN D'ENSEMBLE
au: 1/6 000

40 Rue Moreau Duchesne
BP 12 - 78110 VARENNES
Tél: 01 64 33 18 29
Fax: 01 60 09 18 72
Email: urbanisme@cabinet-greuzat.com
Web: www.cabinet-greuzat.com

GREUZAT

Déclaration de projet important
mise en compatibilité du PLU
Vu pour être annexé à la délibération
d'approbation du Conseil Municipal
en date du 11 / 12 / 2025

0 120 240 Mètres